

25 août 1976 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# INTERVIEW DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING SUR LA DÉMISSION DE M. JACQUES CHIRAC ET LA NOMINATION DE M. RAYMOND BARRE COMME PREMIER MINISTRE, PARIS, LE 25 AOUT 1976

LE PRÉSIDENT.- IL S'EST PASSÉ AUJOURD'HUI UN ÉVÉNEMENT IMPORTANT DANS LA VIE POLITIQUE DE LA NATION, QUI EST UN CHANGEMENT DE GOUVERNEMENT. C'EST UN ÉVÉNEMENT IMPORTANT, MAIS CE N'EST PAS UN ÉVÉNEMENT DRAMATIQUE CAR, DANS UN PAYS DÉMOCRATIQUE, IL SE PRODUIT PÉRIODIQUEMENT DES CHANGEMENTS DE GOUVERNEMENT. J'AI PENSÉ QU'IL ÉTAIT UTILE QUE LES FRANÇAISES ET LES FRANÇAIS PUISSENT CONNAÎTRE LES MOTIFS DE CE CHANGEMENT ET, EN MÊME TEMPS, LES OBJECTIFS DE L'ACTION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT ET, AU LIEU DE LE FAIRE SOUS LA FORME SOLENNELLE D'UNE DÉCLARATION, J'AI PENSÉ QU'IL VALAIT MIEUX QUE JE RÉPONDE PAR L'INTERMÉDIAIRE DES JOURNALISTES AUX QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ. HENRI MARQUE.- EN EFFET, MONSIEUR LE PRÉSIDENT, JE CROIS QUE LES FRANÇAIS TROUVENT CET ÉVÉNEMENT D'ABORD DÉCONCERTANT. IL NE COMPRENNENT PAS CE QUI S'EST PASSÉ ET COMMENT CELA A PU SE PASSER ET ILS SE POSENT CERTAINEMENT DES QUESTIONS S'ILS ONT VU ET ENTENDU LA DÉCLARATION FRAPPANTE DE M. JACQUES CHIRAC. CAR ENFIN, NON SEULEMENT LE PREMIER MINISTRE INFORME LA NATION QU'IL PREND L'INITIATIVE DE S'EN ALLER MAIS IL DONNE DE SON DÉPART UNE EXPLICATION GRAVE : "JE NE DISPOSE PAS", A-T-IL DÉCLARÉ, "DES MOYENS QUE J'ESTIME NECESSAIRES POUR GOUVERNER EFFICACEMENT". IL SEMBLE DONC QUE, NON SEULEMENT IL SE PLAIGNE DE MANQUER DE MOYENS, MAIS QU'IL CONTESTE AUSSI, POUR LA PREMIÈRE FOIS, LA RÉPARTITION DES POUVOIRS ENTRE LE PRÉSIDENT ET LE PREMIER MINISTRE. QUELLE EST VOTRE EXPLICATION A VOUS DE CE QUI S'EST PASSÉ ?

REPONSE` LE PRÉSIDENT.- C'EST LA SUIVANTE : D'ABORD, IL S'AGIT D'UNE DÉMISSION. VOUS SAVEZ QUE L'ARTICLE 8 DE LA CONSTITUTION PRÉVOIT QUE LE PREMIER MINISTRE PEUT DÉMISSIONNER ET QUE, S'IL DÉMISSIONNE, IL ENTRAÎNE AVEC LUI LA DÉMISSION DU GOUVERNEMENT. LORSQU'IL Y AVAIT EU, DANS LE PASSÉ, DES CHANGEMENTS DE PREMIER MINISTRE, SOUS LA VÈME RÉPUBLIQUE, ON S'ÉTAIT POSÉ LA QUESTION DE SAVOIR SI C'ÉTAIT DES DÉMISSIONS OU SI C'ÉTAIT PLUTÔT LE PRÉSIDENT QUI SOUHAITAIT LE DÉPART DU PREMIER MINISTRE. ICI, DE MANIÈRE CLAIRE, C'EST LE PREMIER MINISTRE QUI SOUHAITAIT PARTIR, C'EST DONC UNE DÉMISSION DANS L'ESPRIT DE L'ARTICLE 8 DE NOTRE CONSTITUTION. ALORS, LE MOTIF QUE VOUS INDIQUEZ, VOUS FAISANT L'ÉCHO DES DÉCLARATIONS DE M. CHIRAC, C'EST LE FAIT QUE, COMME IL L'INDIQUE DANS LA LETTRE QU'IL M'AVAIT ÉCRITE, IL SOUHAITAIT UN ACCROISSEMENT DE L'AUTORITÉ DU PREMIER MINISTRE. ALORS, ACCROISSEMENT AUX DÉPENS DE QUI ? PEUT-IL S'AGIR D'UN ACCROISSEMENT AUX DÉPENS DES RESPONSABILITÉS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ? JE L'EXCLUS. ET CECI POUR DEUX RAISONS : D'ABORD EN RAISON DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE, CAR J'AI ÉTÉ ELU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET JE PUIS DIRE QUE, DANS LA MAJORITÉ, DANS LES CIRCONSTANCES DE L'ÉPOQUE J'ÉTAIS LE SEUL QUI AURAIT ÉTÉ ELU ET, DE CE FAIT, J'AI ET J'AURAI À RENDRE COMPTE AUX FRANÇAIS DES CONDITIONS DANS LESQUELLES

J'EXECUTE MON MANDAT. LE SECOND MOTIF, C'EST QU'UN TRANSFERT DE RESPONSABILITES DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE VERS LE PREMIER MINISTRE SERAIT FONDAMENTALEMENT CONTRAIRE AUX INSTITUTIONS DE LA VEME REPUBLIQUE. J'AI RELU LES COMMENTAIRES QUE LE GENERAL DE GAULLE FAIT DANS SES "MEMOIRES" SUR LES MODALITES DE LA DESIGNATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET IL INDIQUE TRES CLAIREMENT QUE L'EXECUTIF, DANS NOTRE REPUBLIQUE, COMPORTE, APRES LE PRESIDENT, QUI EST CHARGE DE CE QUI EST PERMANENT ET ESSENTIEL, UN PREMIER MINISTRE QUI TRAITE LES PROBLEMES CONTINGENTS. DONC, IL NE POUVAIT PAS S'AGIR ET IL NE S'AGIRA JAMAIS D'UN TRANSFERT D'AUTORITE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE VERS LE PREMIER MINISTRE. CA SIGNIFIERAIT D'AILLEURS L'APPARITION DE DEUX POUVOIRS POLITIQUES DANS NOTRE PAYS ET PEUT-ON IMAGINER UN INSTANT LE DEROULEMENT DE LA POLITIQUE FRANCAISE SI LA FRANCE DEVAIT POURSUIVRE SIMULTANEMENT DEUX POLITIQUES ? ALORS, S'AGIT-IL DE L'EXERCICE, DE L'ACTIVITE MEME DU PREMIER MINISTRE ?

REPONSE ET, DANS CE CAS LA, RAPPELEZ-VOUS LES FAITS EN CE QUI CONCERNE LA MISSION DE COORDINATION DE LA MAJORITE AU LENDEMAIN DES RESULTATS DES ELECTIONS CANTONALES, J'AI CONFIE A M. CHIRAC LE SOIN D'ASSURER LA COORDINATION DE LA MAJORITE S'AGIT-IL DE L'AUTORITE AU-SEIN DU GOUVERNEMENT ? JE N'AI JAMAIS ETE SAISI DE SA PART DE LA DEMANDE DE DEPLACER OU DE FAIRE PARTIR UN MINISTRE QUI N'EUT PAS ACCEPTE L'EXERCICE DE SON AUTORITE. C'EST DONC UN PROBLEME D'EXERCICE, EN REALITE, DE L'AUTORITE DU PREMIER MINISTRE ET JE NE VEUX PAS ENTRER DANS UN TEL DEBAT VIS-A-VIS DE QUELQU'UN QUI, PENDANT DEUX ANS, M'A LOYALEMENT SERVI. ET DONC, JE VOUS DIRAI POURQUOI J'AI ACCEPTE SA DEMISSION : JE L'AI ACCEPTEE D'ABORD PARCE QU'IL ME L'A PRESENTEE... HENRI MARQUE.- C'ETAIT ASSEZ INUSITE... LE PRESIDENT.- CE QUI EST LA PREMIERE FOIS DANS LA VIE DE LA VEME REPUBLIQUE ET, IL VA DE SOI, DANS DES FONCTIONS DE CETTE NATURE, ON NE PEUT PAS IMPOSER A QUELQU'UN ET CE N'EST PAS SOUHAITABLE D'AILLEURS, DE DEMANDER A QUELQU'UN D'EXERCER UNE FONCTION QU'IL NE SOUHAITE PAS REMPLIR. LE SECOND MOTIF TIENT AU FAIT QU'A LA FIN DE LA SESSION DU PARLEMENT, DANS LES DERNIERES SEMAINES DU MOIS DE JUIN, J'AI OBSERVE QUE LE MOUVEMENT DES PARTIS POLITIQUES COMMENCAIT A EXERCER UNE INFLUENCE EXCESSIVE SUR L'ACTION GOUVERNEMENTALE. ET VOUS VOUS SOUVENEZ QU'A L'EPOQUE, CE N'EST PAS UNE QUESTION DE RENFORCEMENT DE L'AUTORITE DU GOUVERNEMENT, CELUI-CI PARAISSAIT AVOIR QUELQUE MAL A FAIRE PREVALOIR SES VUES, ET PARFOIS MEME, A LES DEFENDRE DEVANT LES MOUVEMENTS DES PARTIS. OR, SI JE CONSIDERE QUE LA FRANCE NE PEUT PAS AVOIR DEUX POLITIQUES : LA POLITIQUE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET LA POLITIQUE DU PREMIER MINISTRE, JE CONSIDERE AUSSI COMME UNE DES MISSIONS ESSENTIELLES DE MA FONCTION DE FAIRE EN SORTE QUE LA FRANCE NE RETOMBE PAS DANS LE REGIME DES PARTIS. VOUS VOUS SOUVIENDREZ D'AILLEURS QU'A CETTE EPOQUE LE BRUIT D'UN REMANIEMENT MINISTERIEL POUR LE MOIS DE JUILLET AVAIT ETE LANCE. OR, LE REMANIEMENT MINISTERIEL CELA PEUT ETRE LA DECISION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CELA PEUT ETRE L'INITIATIVE DU PREMIER MINISTRE, MAIS CELA NE PEUT PAS VENIR DES PARTIS ET JE PEUX VOUS DIRE AUJOURD'HUI QUE, LA RAISON POUR LAQUELLE JE N'AI PAS ACCEPTE LA DEMISSION DE M. CHIRAC AU MOIS DE JUILLET, C'EST QUE C'EUT ETE DONNER RAISON, AU MOINS EN APPARENCE, A CEUX QUI AURAIENT IMAGINE QU'UN REMANIEMENT MINISTERIEL PUISSE PROVENIR DU MOUVEMENT DES PARTIS

REPONSE LA TROISIEME RAISON, LA PLUS IMPORTANTE PARCE QUE C'EST CELLE QUI TOUCHE A LA VIE REELLE DE LA NATION, C'EST QUE, PARLANT A LA TELEVISION LE 16 JUIN DERNIER, J'AVAIS INDIQUE QU'APRES UNE PREMIERE ETAPE DE DEUX ANS QUI COMPORTAIT UN CERTAIN NOMBRE DE REFORMES IMPORTANTES, UNE NOUVELLE ETAPE DEVAIT S'OUVRIR A L'AUTOMNE. DES CETTE EPOQUE, J'ETAIS DECIDE A CE QU'UN

NOUVEAU GOUVERNEMENT, DONT JE N'AVAIS PAS ALORS NATURELLEMENT PRECISE LA COMPOSITION, PUISSE ETRE MIS EN PLACE POUR CONDUIRE CETTE NOUVELLE ETAPE. MAIS JE NE VOUDRAIS PAS TERMINER CETTE EXPLICATION SANS RENDRE HOMMAGE AU TRAVAIL ACCOMPLI. IL Y A BEAUCOUP D'HOMMES POLITIQUES QUI CROIENT QUE LA LOI DE LA POLITIQUE C'EST L'INGRATITUDE. CE N'EST PAS MON SENTIMENT. LA VIE POLITIQUE EST SANS RECOMPENSE MAIS JE NE CROIS PAS QU'ELLE SOIT NECESSAIREMENT ACCOMPAGNEE D'INGRATITUDE. ET JE VOUDRAIS DIRE QUE J'AI BEAUCOUP APPRECIE L'ACTIVITE QUE LE PREMIER MINISTRE ET QUE LE GOUVERNEMENT ONT DEPLOYEE PENDANT 25 MOIS POUR REALISER DES REFORMES QUI, AU TOTAL, ONT ETE DES REFORMES IMPORTANTES MALGRE LES DIFFICULTES DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE QUE TRAVERSAIT LA FRANCE

CHARLES BAUDINAT.- MONSIEUR LE PRESIDENT, VOUS AVEZ RENDU HOMMAGE, D'UNE CERTAINE MANIERE, A M. CHIRAC MAIS, AU RISQUE D'INSISTER, JE VOULAIS VOUS DIRE QUE BEAUCOUP VOIENT DANS LA NOMINATION DE M. RAYMOND BARRE, QUI EST UN UNIVERSITAIRE, UN TECHNICIEN DE L'ECONOMIE, LE MOYEN POUR VOUS, POUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, DE GOUVERNER DE PLUS PRES ET DE GOUVERNER DAVANTAGE. C'EST FINALEMENT CE QUE VOUS VENEZ DE NOUS LAISSER ENTENDRE. QU'EST-CE QUE CA VEUT DIRE "GOUVERNER DAVANTAGE" POUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ? LE PRESIDENT.- NON, CE N'EST PAS CE QUE JE VOUS AI LAISSE ENTENDRE. J'AI AU CONTRAIRE TENU A PRECISER QUE JE M'EN TENAIS A LA REPARTITION DES COMPETENCES DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET DU PREMIER MINISTRE TELLES QU'ELLES FIGURENT DANS LES INSTITUTIONS DE LA VIE REPUBLIQUE ET QUI FAIT QU'IL Y A, COMME L'A ECRIT LE GENERAL DE GAULLE, DANS SES "MEMOIRES", QU'IL Y A UN PREMIER ET QU'IL Y A UN SECOND

ALORS, POURQUOI AVOIR CHOISI M. RAYMOND BARRE ? C'EST PARCE QU'IL ME SEMBLE ETRE L'HOMME PUBLIC LE PLUS APTA A RESOUDRE LE PROBLEME LE PLUS IMPORTANT POUR LA FRANCE, A L'HEURE ACTUELLE, QUI EST CELUI DE LA LUTTE CONTRE L'INFLATION. LES COMMENTAIRES QUI ONT ETE FAITS, QUI SERONT FAITS, AUTOUR DE CE CHANGEMENT GOUVERNEMENTAL SERONT, PAR LA FORCE DES CHOSSES, ISSUS DU MONDE POLITIQUE. MAIS MOI, CE QUI ME PREOCCUPE, C'EST LA REALITE FRANCAISE. A L'HEURE ACTUELLE, LES FRANCAIS METTENT EN TETE DE LEURS PREOCCUPATIONS ET DE LOIN, VOUS LE SAVEZ BIEN, LA LUTTE CONTRE L'INFLATION, LA STABILISATION DES PRIX, LA DEFENSE DE LA MONNAIE. ALORS QUI EST M. BARRE ? M. BARRE EST SANS DOUTE LE MEILLEUR ECONOMISTE FRANCAIS, EN TOUT CAS L'UN DES TOUS PREMIERS. LES ETUDIANTS APPRENNENT L'ECONOMIE POLITIQUE DANS SES LIVRES. C'EST D'AUTRE PART NON PAS UN HOMME POLITIQUE, C'EST VRAI MAIS C'EST UN HOMME PUBLIC. IL A ETE DEUX FOIS DIRECTEUR DE CABINET DANS DES MINISTERES IMPORTANTS, IL A PARTICIPE A DES COMMISSIONS D'ETUDE DE REFORME ET ENFIN, SURTOUT, IL A ETE NOMME EN 1967 A LA COMMISSION DE BRUXELLES

COMMISSION EUROPEENNE OU IL A REPRESENTE LA FRANCE ET IL A ETE, PENDANT SIX ANS, LE VICE-PRESIDENT DE LA COMMISSION DE BRUXELLES, CHARGE DES QUESTIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES. ET DONC, L'HOMME QUI A LE MIEUX SUIVI LA POLITIQUE ECONOMIQUE DE L'EUROPE DE 1967 A 1973, C'ETAIT M. RAYMOND BARRE. JE L'AI FAIT ENTRER AU GOUVERNEMENT EN JANVIER DERNIER, AU POSTE DE COMMERCE EXTERIEUR. DONC, DEPUIS HUIT MOIS, IL OBSERVE LE DEROULEMENT DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE ET POLITIQUE INTERIEURE FRANCAISE. C'EST DONC UN HOMME DEJA PREPARE A L'EXERCICE DE CETTE FONCTION. MAIS JE VOUS INDIQUE QUE M. BARRE EXERCERA LA PLENITUDE DES FONCTIONS DE PREMIER MINISTRE ET, IL L'A DIT TOUT A L'HEURE SUR LE PERRON DE L'ELYSEE, AVEC MON PLEIN ACCORD. ET CETTE PLENITUDE DOIT COMPORTER, EN-PARTICULIER, LE FAIT POUR LUI D'EXPLIQUER REGULIEREMENT ET CLAIREMENT LA POLITIQUE SUIVIE A L'OPINION FRANCAISE CAR CE QUI M'A FRAPPE DANS LA PERIODE RECENTE, C'EST QU'EN DEHORS DE L'EXPLICATION

QUE JE FOURNISSAIS, CETTE POLITIQUE N'ETAIT PAS CLAIREMENT DECRITE ET PAS CLAIREMENT PERCUE PAR L'OPINION FRANCAISE. HENRI MARQUE.- IL SOUHAITE INFORMER REGULIEREMENT DE CE QUI SE PASSE ECONOMIQUEMENT ? LE PRESIDENT.- ABSOLUMENT... ET JE SOUHAITE, D'AILLEURS QUE SUR CE SUJET M. BARRE PUISSE AVOIR DES DEBATS TRES OUVERTS AVEC TOUS CEUX DE LA MAJORITE OU DE L'OPPOSITION... CHARLES BAUDINAT.- A LA TELEVISION ? LE PRESIDENT.- ... QUI SE PRETERONT A CE GENRE DE DEBATS

HENRI MARQUE.- MONSIEUR LE PRESIDENT, DE CE NOUVEAU GOUVERNEMENT, QUELLE NOUVELLE POLITIQUE ATTENDEZ VOUS ? PAR DE NOUVEAUX MOYENS, PEUT-ETRE DE NOUVELLES REFORMES, PEUT-ETRE DE NOUVELLES STRUCTURES AUSSI POUR REDUIRE L'INFLATION MALGRE LA NOTE DE LA SECHERESSE ET SANS AGGRAVER LE CHOMAGE, POUR AMELIORER LE DIALOGUE AVEC LES REPRESENTATIONS DE TOUTES SORTES ET POUR REDRESSER LA SITUATION DU FRANC ? LE PRESIDENT.- JE N'AI PAS A DECRIRE CETTE POLITIQUE, CE SERAIT TOMBER DANS LE REPROCHE QUE VOUS ME FAISIEZ TOUT A L'HEURE. C'EST LE GOUVERNEMENT QUI VA L'ELABORER. CE GOUVERNEMENT SERA CONSTITUE, JE PENSE, DANS LA SOIREE DE VENDREDI, IL POURRAIT ETRE A MEME DE POUVOIR SE REUNIR SAMEDI ET IL SE METTRA AU TRAVAIL. IL DEVRA, EN QUELQUES JOURS, DEFINIR PRECISEMENT LA POLITIQUE QU'IL ENTEND SUIVRE. MON ROLE EST DE TRACER LES OBJECTIFS DE CETTE POLITIQUE. CES OBJECTIFS, QUELS SONT-ILS ? CE SONT LES TROIS SUIVANTS : - 1ER OBJECTIF : LUTTER CONTRE L'INFLATION, NON PAS L'INFLATION DE L'AUTOMNE 1976 MAIS LE MAL PERMANENT ET PERNICIEUX DE L'INFLATION EN FRANCE. IL DOIT CONCEVOIR UNE POLITIQUE METTANT LA FRANCE AU NIVEAU DES GRANDS PAYS INDUSTRIALISES, C'EST-A-DIRE ELIMINANT CETTE CAUSE PROFONDE DE PERTURBATION DE NOTRE VIE ECONOMIQUE, POLITIQUE ET SOCIALE. - 2EME OBJECTIF : LA SECURITE DES FRANCAIS DANS LE MONDE MODERNE. REPENDRE, D'UNE FACON BIEN ENTENDU MODERNE ET PROGRESSIVE, AUTANT PAR LA PREVENTION QUE PAR LA REPRESSION. REPENDRE AU BESOIN DE SECURITE DES FRANCAIS EN TRAITANT L'ENSEMBLE DES PROBLEMES QUI LES TOUCHENT A CET EGARD. - 3EME OBJECTIF : POURSUIVRE LA POLITIQUE DE REFORME DANS LE SENS DE LA SIMPLIFICATION ET DE L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE D'UN CERTAIN NOMBRE DE CATEGORIES ET, JE CITERAI POUR 1977, LES PERSONNES AGEES ET LES FAMILLES

CHARLES BAUDINAT.- MONSIEUR LE PRESIDENT, POUR CETTE POLITIQUE ET ETANT DONNE LE DEPART DE M. CHIRAC, AVEZ-VOUS CE SOIR UNE MAJORITE ? AUREZ-VOUS UNE MAJORITE DEMAIN ? N'EN AUREZ-VOUS PLUS ? QUI VOTERA LE BUDGET CET AUTOMNE ? LE PRESIDENT.- VOUS ME POSEZ CETTE QUESTION ET, ME POSANT CETTE QUESTION, J'IMAGINE QUE VOUS PENSEZ, JE LE DIS SANS NUANCE PEJORATIVE, AUX PROFESSIONNELS DE LA POLITIQUE ET MOI, JE PENSE AUX FRANCAISES ET AUX FRANCAIS. LA DERNIERE FOIS QU'ILS SE SONT EXPRIMES SUR-LE-PLAN NATIONAL, C'ETAIT EN MAI 1974 AU MOMENT DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE. LA PROCHAINE FOIS QU'ILS S'EXPRIMERONT SUR-LE-PLAN NATIONAL, CE SERA AU PRINTEMPS DE 1978, POUR L'ELECTION LEGISLATIVE. ET DANS L'INTERMEDIAIRE, IL Y A LA REPRESENTATION DES FRANCAIS AU TRAVERS DE LEURS INSTITUTIONS, MAIS IL NE FAUT PAS PARLER DE LEUR MAJORITE QUI N'EST PAS FLUCTUANTE AU HASARD DES JOURS. VOUS PARLEZ DONC, EN REALITE, DE LA MAJORITE PARLEMENTAIRE. ALORS JE VOUDRAIS VOUS DIRE CECI : VIS-A-VIS DE LA MAJORITE DES FRANCAISES ET DES FRANCAIS ET VIS-A-VIS DE LA MAJORITE DES PARLEMENTAIRES, JE NE FAIS PAS DE DIFFERENCE. CONTRAIREMENT A CE QU'ON A PU DIRE OU A TELLE OU TELLE REPRESENTATION, QUI EST FAITE ICI OU LA, POUR MOI LES ELECTEURS OU LES DEPUTES, QU'ILS SOIENT U.D.R., QU'ILS SOIENT REPUBLICAINS INDEPENDANTS, QU'ILS APPARTIENNENT AU MOUVEMENT REFORMATEUR, ILS ONT EXACTEMENT LE MEME MERITE ET LA MEME FONCTION. ET DONC, POUR MOI, LA MAJORITE EST COMPOSEE DE L'ENSEMBLE DE CEUX QUI APPORTENT LEUR CONCOURS A L'ACTION ACTUELLEMENT EN-COURS ET JE DIRAIS

MEME, DE L'ENSEMBLE DE CEUX QUI PARTICIPENT A LA DISCUSSION DE CETTE ACTION, DES LORS QU'ILS LE FONT DANS UN ESPRIT CONSTRUCTIF ET JE CONSIDERE QUE LA MAJORITE ACTUELLE, A CET EGARD, POURSUIVRA, CROYEZ-MOI, SON ACTION. J'AI DEMANDE A M. RAYMOND BARRE, PREMIER MINISTRE, DE PRENDRE DES INITIATIVES POUR ELARGIR, NOTAMMENT VERS LE CENTRE GAUCHE, CETTE MAJORITE PRESIDENTIELLE. ET JE VOUDRAIS LA AUSSI DISSIPER UNE EQUIVOQUE QUI EST SOUVENT CREEE OU ENTRETEENUE PAR D'AUTRES. IL NE S'AGIT PAS POUR MOI D'ENVISAGER UNE MAJORITE ALTERNATIVE A LA MAJORITE ACTUELLE, IL S'AGIT D'ELARGIR CETTE MAJORITE. CE N'EST DONC PAS POUR REMPLACER DES MEMBRES DE LA MAJORITE PAR D'AUTRES, C'EST POUR AJOUTER DE NOUVEAUX ELEMENTS A CETTE MAJORITE. ET POURQUOI ? EH BIEN ! PARCE QU'ON A DIT QUE LA FRANCE ETAIT COUPEE EN DEUX, CE QUI EST D'AILLEURS UNE PRESENTATION UN PEU SIMPLIFIEE DE SA REALITE POLITIQUE, MAIS IL EST VRAI QU'AU MOMENT DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE C'ETAIT 50/50 ET JE NE CONSIDERE PAS QU'IL SOIT BON DE GOUVERNER UN PAYS, DANS DES TEMPS TOURMENTES, PAR UNE MAJORITE DE 51 CONTRE 49. DONC LE PROBLEME, CE N'EST PAS DE MODIFIER LA COMPOSITION DE LA MAJORITE, C'EST DE MODIFIER LA DIMENSION DE CETTE MAJORITE ET JE SOUHAITE QUE LA POLITIQUE QUI SERA PROPOSEE PAR LE NOUVEAU GOUVERNEMENT, LA COMPOSITION DE CELUI-CI, PERMETTE NON UNE SUBSTITUTION MAIS UN ELARGISSEMENT DE LA MAJORITE. ET J'AJOUTE QUE LE FAIT D'AVOIR COMME PREMIER MINISTRE UN HOMME D'EXPERIENCE MAIS UN HOMME QUI N'A PAS ETE ENGAGE ACTIVEMENT DANS LES DEBATS POLITIQUES PERMETTRA PEUT-ETRE DE DONNER AUX DEBATS POLITIQUES FRANCAIS, DANS LA PERIODE A VENIR, PLUS DE SERENITE. HENRI MARQUE.- DONC, PLUTOT QU'UN REEQUILIBRAGE DE VOTRE MAJORITE PARLEMENTAIRE QUELQUEFOIS PRECONISE PAR TELS DE VOS MINISTRES, NOUS RETENONS UNE OUVERTURE DE VOTRE MAJORITE NATIONALE... CHARLES BAUDINAT.- EXCUSEZ-MOI... NOUS RETENONS EGALEMENT LE FAIT QUE VOUS AVEZ EVOQUE LES ELECTIONS LEGISLATIVES DE 1978, DONC PAS DE QUESTION SUR LES ELECTIONS ANTICIPEES... NOUS AVONS ENVIE DE VOUS LA POSER, MONSIEUR LE PRESIDENT.- LE PRESIDENT.- NON, L'ANCIEN PREMIER MINISTRE `JACQUES CHIRAC` AVAIT ENVISAGE LUI-MEME, DE FACON FAVORABLE, L'EVENTUALITE D'ELECTIONS ANTICIPEES A L'AUTOMNE ET JE N'ETAIS PAS DE CET AVIS. J'ESTIME QUE LA MAJORITE ACTUELLE FAIT SON TRAVAIL, QUE NOUS NE POURRIONS PAS EXPLIQUER AU PAYS POURQUOI, AYANT UNE MAJORITE, NOUS DECIDONS DE LA FAIRE DISPARAITRE ET D'EN SOLLICITER UNE AUTRE, ET DONC LES ELECTIONS LEGISLATIVES DEVRONT AVOIR \_LIEU A LEUR TERME NORMAL.

HENRI MARQUE.- VOUS PENSEZ GARDER UNE MAJORITE POUR VOTRE POLITIQUE ET VOTRE REGIME PEUT CRAINDRE AUSSI QUE LES EVENEMENTS QUE NOUS AVONS VECUS AUJOURD'HUI JETTENT UN CERTAIN DESARROI DANS L'OPINION. EST-CE QUE VOUS AVEZ L'INTENTION DE VOUS ADRESSER AUX FRANCAIS DANS L'AVENIR POUR ESSAYER D'EVITER CETTE CONSEQUENCE ET POUR RESSAISIR AUSSI L'OPINION PUBLIQUE ? LE PRESIDENT.- JE CROIS QUE CE QUE L'OPINION PUBLIQUE FRANCAISE ATTEND DU NOUVEAU GOUVERNEMENT ET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, C'EST QU'ILS REGLENT LES GRANDS PROBLEMES QUI, A L'HEURE ACTUELLE, PREOCCUPENT LES FRANCAIS ET INTERESSENT LA FRANCE ET QU'IL NE S'AGIT PAS DE FAIRE DES ACTIONS OU DES OPERATIONS QUI SOIENT DE SIMPLES PRESENTATIONS OU DE SIMPLES MANOEUVRES. A L'HEURE ACTUELLE, IL Y A UN GRAND PROBLEME, DANS LA VIE POLITIQUE DE LA FRANCE ET LA VIE SOCIALE DE LA FRANCE, C'EST CETTE INFLATION CAR, DU SORT DE CETTE INFLATION, DEPEND LE FAIT QUE LA FRANCE REJOINDRA, COMME ELLE DOIT LE FAIRE, LE GROUPE DES PAYS LES PLUS AVANCES ET LES PLUS ACTIFS DU POINT DE VUE INDUSTRIEL, C'EST-A-DIRE LE GROUPE DES ETATS-UNIS, L'ALLEMAGNE ET LE JAPON, QUI EST ACTUELLEMENT EN TETE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE MONDIAL OU QU'AU CONTRAIRE ELLE REJOINDRA LE PELOTON MOINS

BRILLANT ET MOINS HEUREUX DE CEUX QUI CONNAISSENT ACTUELLEMENT DES DIFFICULTES ECONOMIQUES. ET CE QUE L'OPINION FRANCAISE ATTEND, CE SONT DES GENS CAPABLES DE CONDUIRE CETTE ACTION, DECIDES A LE FAIRE ET, EN MEME TEMPS, DESIREUX DE LUI EXPLIQUER LES DONNEES DE CE PROBLEME ET C'EST POURQUOI LE MEILLEUR SERVICE A RENDRE A L'OPINION FRANCAISE A L'HEURE ACTUELLE, CA N'EST PAS DE CHERCHER A LA CONVAINCRE, C'EST DE LUI APPORTER LA PREUVE QUE LE GOUVERNEMENT EST CAPABLE DE REGLER CES PROBLEMES. UN GOUVERNEMENT, QU'EST-CE QUE C'EST ? UNE EQUIPE ET, D'AILLEURS, DANS LE GOUVERNEMENT PRECEDENT, UNE CHOSE QUE JE DEPLORAI, C'ETAIT LE SENTIMENT ET, PARFOIS, L'IMAGE DE DIVISION QU'IL DONNAIT QUELQUE FOIS. JE SOUHAITE QUE LE NOUVEAU GOUVERNEMENT CONSTITUE UNE EQUIPE ET, COMME TOUTES LES EQUIPES, CELLE-CI SERA JUGEE SUR SES RESULTATS. HENRI MARQUE ET CHARLES BAUDINAT.-  
MERCİ, MONSIEUR LE PRESIDENT